



**HAL**  
open science

## **Pour une intégration européenne réaliste. Contre le néo-libéralisme et la dépendance de l'Europe vis-à-vis des intérêts américains.**

Franciszek Draus

### ► **To cite this version:**

Franciszek Draus. Pour une intégration européenne réaliste. Contre le néo-libéralisme et la dépendance de l'Europe vis-à-vis des intérêts américains.. Revisiter les solidarités en Europe : Actes du Colloque - 18 et 19 juin 2018 - Collège de France, 2019. halshs-02064757

**HAL Id: halshs-02064757**

**<https://shs.hal.science/halshs-02064757>**

Submitted on 21 Mar 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# **Chapitre 1 – Pour une intégration européenne réaliste. Contre le néo-libéralisme et la dépendance de l'Europe vis-à-vis des intérêts américains**

*Franciszek Draus*

*Chercheur indépendant en sciences politiques, spécialiste des questions stratégiques et européennes*

Je voudrais attirer votre attention sur l'aspect idéologique de l'intégration, de l'Union européenne. Dans le cas de ce processus et de cette organisation, l'on a affaire à une idéologie aussi. Cette idéologie s'articule rarement comme telle. L'on critique souvent l'intégration comme étant un système ou un processus technocratique. De la technocratie, il y en a certainement beaucoup, mais de l'idéologie, il y en a aussi.

Peut-on vraiment comprendre l'intégration depuis l'Acte unique au moins, sans prendre en considération l'idéologie qui inspire et guide d'une certaine manière ce processus ? La politique de l'euro, le sauvetage ou la stabilisation - comme on le dit - de cette monnaie, cette politique qui est tellement problématique du point de vue économique et du point de vue politique, cette politique est-elle vraiment compréhensible sans tenir compte de ses motivations idéologiques ?

Et les discours français sur la « refondation », l'objet propre de mon propos, ne sont-ils pas au fond des discours idéologiques ?

Certes, quand on parle de l'idéologie, l'on parle en premier lieu des idées et des représentations, mais les idées et les représentations sont aussi les expressions d'intérêts et d'ambitions politiques. Ce qui caractérise les phénomènes idéologiques et ce qui m'importe de souligner ici, c'est qu'une fois mises en marche, en circulation, par les acteurs politiques intéressés, par les médias et la propagande, les idéologies développent une dynamique propre. Elles deviennent des forces politico-intellectuelles spécifiques. Elles déforment la perception de la réalité. Elles empêchent la connaissance rationnelle du réel. En conséquence, elles inspirent des actions politiques nuisibles, voire dangereuses.

Dans la problématique de la « refondation », il s'agit de l'Union économique et monétaire avant tout. C'est pourquoi, mes remarques vont concerner cette union particulière, essentiellement. Comme point de départ, je vais prendre un certain nombre de déclarations et de postulats exprimés ces derniers temps au sujet de ce que l'on appelle, injustement à mon avis, la « refondation ».

Qu'est-ce que la refondation ? Ce mot est un néologisme relativement récent. Refonder l'institution ou l'organisation donnée, c'est modifier foncièrement les principes de son existence et les modes de son fonctionnement. Or, ceux qui parlent de la refondation de l'Union européenne ne vont pas si loin. Ils ne proposent que des changements ponctuels, sans toucher à la construction d'ensemble.

La France semble se sentir mal à l'aise au sein de l'Union économique et monétaire. Lors du quinquennat précédent, le Président de la République proposait déjà d'établir un gouvernement spécial, un budget propre et un parlement spécifique pour la zone euro, pour cette union particulière. L'on parlait aussi de la création éventuelle d'un Fonds monétaire européen. L'on parlait aussi de la fiscalité commune et d'une union sociale.

Le Président actuel de la République française veut, lui aussi, renforcer ou approfondir l'Union économique et monétaire. Il parle aussi d'un budget commun pour la zone euro, budget qui pourrait ou devrait être géré par un ministre spécial et être contrôlé par un parlement également spécialement créé pour la zone euro. Il parle aussi de la convergence fiscale et sociale. Quant à la fiscalité, il propose d'harmoniser les bases de l'impôt sur les sociétés, pour faire de cet impôt ensuite une source importante du budget propre de l'Union économique et monétaire. D'autres revenus de ce budget pourraient ou devraient provenir de la taxation des entreprises agissant dans le domaine du numérique, par exemple. Quant à la convergence sociale, il propose de rapprocher les modèles sociaux nationaux sur la base de ce qu'il appelle le « socle », sur la base des exigences minimales alors.

La « refondation » telle que les dirigeants politiques français la conçoivent, est-elle réalisable ?

La « refondation » dont ils parlent, a-t-elle un sens ?

Ce sont les deux questions sur lesquelles je vais centrer mes remarques.

Concernant la première question, je ne vois pas de raison de ne pas être sceptique. L'on peut toujours modifier l'Union économique et monétaire ou l'Union européenne dans un sens ou dans l'autre, mais tout cela ne changera aucunement cette donnée fondamentale qui consiste à ce que les élargissements successifs n'ont fait qu'agrandir le nombre et la qualité des différences et des divergences au sein de l'Union, et cela dans tous les domaines. L'Union économique et monétaire s'est aussi avérée être un facteur générateur des évolutions économiques divergentes. Dans ce contexte, il me paraît vain de miser sur la convergence, sur l'union de plus en plus homogène et étroite. Il faudrait plutôt apprendre à gérer les différences et les divergences réelles, à les traiter pragmatiquement et non pas idéologiquement. Dans la situation actuelle, il y a bien un besoin de changer ceci ou cela, mais pas au sens d'un « bond en avant », ce que semblent désirer les promoteurs de la « refondation ». Il faudrait plutôt oser faire un « bond en arrière », c'est-à-dire diminuer intelligemment le degré d'intégration, vérifier les solutions antérieures, les reprendre éventuellement, en les adaptant aux conditions actuelles.

Voyons quelques réactions non-françaises aux propositions françaises au sujet de la « refondation ».

En octobre 2017, le ministre de finances allemand a présenté à Bruxelles son fameux *non-paper*, dans lequel, il a dit entre autres qu'un budget spécial pour la zone euro ne serait pas impossible, mais il ne saurait avoir autre fonction que celle d'un moyen devant servir à accompagner financièrement les transformations structurelles des systèmes économiques nationaux. Deuxièmement, le montant global d'un tel budget ne saurait dépasser 1% du PIB européen, ce qui donnerait 100 milliards d'euros environ. Ce *non-paper*, c'est une réfutation des propositions officielles françaises évidemment.

En mars 2018, huit pays membres de l'Union européenne, Danemark, Suède, Pays-Bas, Irlande, Finlande, Estonie, Lettonie et Lituanie, ont signé une déclaration au sujet de l'Union économique et monétaire et du Mécanisme de stabilité européen, déclaration que l'on peut lire comme une réfutation des propositions françaises, aussi.

Comment la « refondation » se présente-t-elle du côté de la Commission européenne?

De ce côté-là, il y a quatre initiatives qui font l'objet des débats actuellement. La Commission propose de transformer le Mécanisme de Stabilité européen en un Fonds monétaire européen, ce qui correspond théoriquement aux idées allemandes en la matière. Mais, la Commission propose aussi d'intégrer ce Fonds monétaire européen éventuel au système institutionnel de l'Union européenne, ce qui ne correspond plus aux idées allemandes. Deuxièmement, la Commission propose d'intégrer le pacte fiscal, conclu en 2012, au système institutionnel de l'Union européenne. Ce pacte oblige les États signataires à respecter la discipline budgétaire, exigée ou imposée par l'Allemagne par ailleurs. Troisièmement, la Commission propose d'établir un fonds spécial pour la zone euro, qui devrait servir uniquement à faciliter la réalisation des réformes structurelles exigées ou imposées du point de vue de la discipline fiscale. Enfin, quatrièmement, la Commission propose d'instaurer un ministre d'économie et de finances européen, qui serait automatiquement et simultanément un vice-président de la Commission européenne et le président du groupe euro.

Ce qui sort de ces propositions de la Commission, c'est tout d'abord la volonté d'augmenter son propre pouvoir au sein du système institutionnel de l'Union européenne. Conditionner la solution des problèmes urgents par une réforme institutionnelle nécessitant une révision des traités, donc nécessitant du temps et des négociations interminables, c'est utiliser ces problèmes pour atteindre les objectifs politico-institutionnels n'ayant rien à voir avec ces problèmes.

Interrogée début juin sur la réponse qu'elle pourrait faire au sujet des propositions françaises officielles concernant l'intégration européenne, la chancelière allemande a dit qu'elle était, elle aussi, intéressée à ce que l'Union européenne soit capable d'agir tant à l'intérieur que vers l'extérieur. Comme domaines prioritaires pour l'action de l'Union, elle a mentionné la politique étrangère et de sécurité commune et la politique dans le domaine de l'asile et des réfugiés. Quant au premier domaine, elle a proposé de réfléchir sur la création d'un Conseil européen de sécurité. Quant au second domaine, elle a proposé de créer un office européen pour l'asile et les réfugiés.

Selon la chancelière, l'Union européenne devrait rester économiquement forte et aller plus loin encore dans les innovations technologiques. Aussi, pour réussir, il faudrait stabiliser la monnaie euro, durablement. Dans ce contexte, elle a proposé de transformer le Mécanisme de stabilité européen en un Fonds monétaire européen. Un tel Fonds devrait être une institution interétatique, donc fonctionner en dehors du système institutionnel communautaire. La fonction principale d'un tel Fonds devrait consister à donner des crédits pour réaliser les réformes structurelles nécessaires dans les pays membres. Concernant la convergence, la chancelière a mentionné la possibilité de créer un fonds spécial pour financer les investissements dans le domaine des sciences et des technologies avant tout. Un tel fonds pourrait faire partie du budget général de l'Union européenne, ou bien exister séparément. La chancelière n'a dit aucun mot sur la convergence fiscale et

sociale, aucun mot sur un budget propre de l'Union économique et monétaire, aucun mot sur les institutions éventuellement propres de cette union. Dans une phrase courte et vague, elle a dit néanmoins que nous aurions besoin d'une union bancaire (*Bankenunion*) et d'une union des marchés de capitaux (*Kapitalmarktunion*).

C'étaient quelques remarques concernant les conditions de réalisation de la « refondation » à la française.

La question qui me paraît être cependant bien plus intéressante est celle du sens ou du non-sens de la « refondation ».

À lire ou à écouter les discours sur la « refondation », l'on constate qu'au fond de ces discours se trouvent les problèmes qui avaient déjà préoccupé les Communautés puis l'Union européenne dans les décennies précédentes. Tout comme à l'époque de l'Acte unique, celle de Maastricht, d'Amsterdam et de Lisbonne, l'on propose, aujourd'hui aussi, de renforcer et d'approfondir l'intégration, pour faire quoi ? Pour relancer la croissance, diminuer le chômage, améliorer les conditions de la vie et du travail. Pourquoi tous ces problèmes restent toujours problèmes, malgré tant de renforcements et d'approfondissements accomplis dans les trois dernières décennies ? Est-ce un Sisyphe qui roule son rocher ici, ou est-ce un idiot qui persiste dans son erreur ?

Il vaut la peine de relire aujourd'hui les discours préconisant la ratification du traité de Maastricht en France, de même que les discours préconisant l'introduction de la monnaie unique. Quel bonheur économique et social ne nous promettait-on alors ? L'Union européenne, la monnaie unique, tout cela ne devait être qu'un chemin menant tout droit vers plus de croissance, moins de chômage, plus de richesses, moins de pauvreté, et ceci tout aussi bien au niveau individuel qu'au niveau collectif. Toutes ces promesses étaient-elles des illusions ou des mensonges ? Un mélange des deux, probablement.

À lire ou à écouter les discours sur la « refondation », l'on a l'impression qu'au fond de ces discours il y a une ignorance étonnante de la « réalité réelle » pour ainsi dire. Aujourd'hui, c'est la politique intégrationniste comme telle qui fait problème, qui est à l'origine de nombreux problèmes. C'est l'Union économique et monétaire qui est à l'origine de la misère sociale, non seulement en Grèce, mais aussi en Italie, en France, et dans d'autres pays aussi. La vraie question à débattre est la suivante : l'introduction de l'Union économique et monétaire était une erreur ou non ? Si cela était une erreur, il faut montrer le courage de la supprimer et de se repentir de l'erreur commise. Si cela n'était pas une erreur, il faut démontrer alors que la misère actuelle n'a rien à voir avec la monnaie unique. Curieusement, personne ne s'empresse de faire une telle démonstration.

Que l'Union économique et monétaire soit une erreur, grave erreur politique, économique et sociale à la fois, telle était déjà la conviction de nombreux observateurs au moment de l'établissement de cette union. Par exemple, Maurice Allais ou Jean-Jacques Rosa en France, Joachim Starbatty ou Max Otte en Allemagne, ces économistes le disaient dès le début, dans les années 1990 encore. Ils prédisaient aussi les conséquences que nous avons à subir aujourd'hui. La crise grecque n'a surpris que ceux qui dormaient auparavant. Aujourd'hui, il y a une masse d'ouvrages et de textes critiques sur l'Union économique et monétaire, en France et en Allemagne, et dans d'autres pays certainement aussi. Le diagnostic prédominant dans ces ouvrages et ces textes est que la construction de l'Union économique et monétaire est foncièrement vicieuse. Les auteurs critiques s'accordent

tendancielle pour dire qu'il faudrait rendre aux États nationaux la maîtrise de leur politique monétaire. Il faudrait que les États puissent décider eux-mêmes de la valeur de leur monnaie sur la base des réalités économiques et sociales qui sont les leurs, réalités qui varient forcément d'un pays à l'autre. Certains auteurs se prononcent pour la suppression pure et simple de l'Union économique et monétaire. D'autres proposent de maintenir la monnaie euro, mais seulement comme monnaie commune, et non plus comme monnaie unique. L'euro comme monnaie commune pourrait fonctionner dans le commerce des États membres avec les pays qui n'appartiennent pas à l'Union monétaire. Le commerce intérieur des États membres ainsi que le commerce réciproque (biens et capitaux) entre eux se ferait avec les monnaies nationales. Le taux de change entre les monnaies nationales ainsi que le taux de change entre les monnaies nationales et la monnaie commune serait l'objet des arrangements fixes, avec des marges d'ajustements nécessaires évidemment. De telles idées ont été formulées par Jacques Sapir en France et par Wilhelm Hankel en Allemagne, par exemple. Un tel système rappellerait évidemment le système monétaire européen qui existait avant l'introduction de l'euro, mais il ne serait pas un simple retour en arrière. Il y a aussi les auteurs qui proposent de diviser l'Union monétaire actuelle en deux zones, donc de faire un euro-nord et un euro-sud. C'est l'idée de Hans-Olaf Henkel et de Fritz Scharpf en Allemagne, par exemple. Il y a aussi les conceptions préconisant l'introduction des monnaies dites parallèles dans les États membres problématiques, comme la Grèce ou l'Italie. Toutes ces conceptions critiques mériteraient d'être officiellement discutées. La politique devrait s'en inspirer, afin d'élaborer la solution la meilleure possible. Or, je constate que les auteurs qui critiquent avec compétence l'Union économique et monétaire sont condamnés à prêcher dans le désert. La politique ne les écoute pas. Ne veut-elle pas ou ne peut-elle pas les écouter ?

Il y a deux façons de répondre à cette question.

Premièrement, l'on pourrait dire que la politique ne veut pas écouter les conceptions alternatives concernant l'Union économique et monétaire, parce qu'elle est prisonnière de l'idéologie mais aussi de la réalité néolibérales. De quelle réalité s'agit-il ici ? Et bien, de la réalité de l'Union européenne comme telle, de l'Union économique et monétaire en particulier. Cette réalité est dans son essence néolibérale. Le plus grand paradoxe des discours sur la refondation consiste à ce que l'on s'imagine ici pouvoir introduire des mécanismes de redistribution interventionniste dans un système qui a été construit pour exclure les mécanismes de ce genre, du moins pour les réduire à un minimum purement symbolique.

Comment et en vertu de quelle logique l'Union européenne et l'Union économique et monétaire sont-elles devenues des réalités essentiellement néolibérales ?

Pour répondre, je vais citer un article écrit et publié par Friedrich Hayek en 1939 (repris dans l'ouvrage de Hayek intitulé *Individualism and Economic Order*, 1948), donc bien avant la création de l'Union européenne. Que dit cet économiste génial dans cet article également génial ?

Vouloir créer une fédération d'États par les seules institutions politiques ne saurait suffire. La fédération d'États basée sur des institutions purement politiques ne saurait survivre, si elle n'est pas complétée par un marché unique avec une monnaie unique.

Vouloir créer une fédération d'États par les seules institutions économiques ne saurait suffire non plus. L'Union économique et monétaire ne saurait survivre, si elle n'est pas complétée par des institutions politiques adéquates.

Bref, une vraie fédération d'États doit se fonder et sur des structures politiques et sur des structures économiques. La vraie fédération d'États doit signifier tôt ou tard la suppression des États nationaux dans leurs compétences politiques, sociales et économiques essentielles.

Toutefois, le noyau de la pensée de Hayek se trouve ailleurs. C'est la conviction que toute vraie fédération d'États ne peut être que libérale, au sens économique de ce terme. Les libéraux devraient ardemment souhaiter la fédéralisation des relations internationales économiques et politiques. Non seulement pour voir se réaliser la libre circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes, la dérégulation et la privatisation, mais aussi pour se débarrasser une fois pour toutes de tout socialisme, de toute politique interventionniste, de toutes les palabres sur la solidarité et la justice dite sociale. La solution optimale serait de former une grande fédération à l'échelle mondiale. En attendant l'avènement de ce paradis, l'on devrait former cependant des fédérations d'États à portée régionale.

Pourquoi la fédération d'États ne saurait être que libérale, pour nous, néolibérale ? Pourquoi la fédération d'États doit impliquer le triomphe de l'idéologie néolibérale ?

Les États nationaux réunis dans une vraie fédération sont évidemment obligés de transférer beaucoup de compétences à la fédération, notamment les compétences relevant des domaines économiques et sociaux. En transférant ces compétences à l'échelle fédérale, les États se privent évidemment des possibilités de mener des politiques économiques et sociales autonomes, des politiques interventionnistes et distributives en particulier.

Toutefois, les États ne pourraient-ils pas faire des politiques interventionnistes communes à l'échelle de la fédération ? Ne pourraient-ils pas faire collectivement à l'échelle de la fédération ce qu'ils pouvaient faire et faisaient individuellement, avant d'adhérer à la fédération ? Ne pourraient-ils pas récupérer collectivement les compétences qu'ils avaient perdu individuellement par l'adhésion à la fédération ?

Hayek répond : non, absolument non. Les États réunis dans une fédération ne pourront jamais faire collectivement ce qu'ils pouvaient faire individuellement, avant d'adhérer à la fédération, et cela dans tous les domaines, dans le domaine économique et social en particulier.

Pourquoi ?

Parce qu'ils se sont obligés, premièrement, d'agir dans le cadre des institutions de la fédération, et, deuxièmement, de réaliser les buts et les intérêts de la fédération. Concernant les politiques économiques et sociales, il y a pour cela une raison bien spécifique et particulière encore. Les politiques économiques et sociales interventionnistes s'opèrent toujours selon des critères ou des motivations qui relèvent des traditions sociétales, de l'état de développement économique et social donné, de l'histoire spécifique de chaque nation et de chaque État. Cela étant donné, il sera

quasiment impossible que les États réunis dans une fédération puissent mener des politiques interventionnistes communes. Ils ne pourront jamais s'entendre sur les mesures interventionnistes sérieuses ou significatives. Ce qui serait convenable pour les uns ne sera pas convenable pour les autres.

Quelles politiques économiques et sociales la fédération d'États pourra-t-elle alors mener ?

Dans ces domaines précis, elle pourra bien mener des politiques négatives, c'est-à-dire des politiques consistant à éliminer, à supprimer, à abaisser, à réduire. Par exemple, la fédération pourra bien supprimer les barrières et les limitations empêchant la liberté du commerce, la libre concurrence, la libre circulation des biens, des capitaux, des personnes et des services. Elle pourra interdire à ses États membres de subventionner telle ou telle industrie, tel ou tel projet économique ou social. Bref, la fédération, quand elle agira, elle agira forcément dans le sens du libéralisme ou, pour nous, du néolibéralisme.

Les seuls aspects positifs dans les politiques économiques et sociales de la fédération ne pourront concerner que la définition des exigences minimales, consensuelles selon le principe du plus petit dénominateur commun. L'interventionnisme fédéral ne pourra faire plus que de définir ce que l'on appelle souvent le « socle social ».

Voilà la réponse, dans la présentation de laquelle je me suis permis d'utiliser la pensée de Friedrich Hayek.

Je reviens à la question initiale, pour montrer maintenant une autre façon de l'envisager encore. Cette question, c'est toujours celle du refus par les classes dirigeantes occidentales de prendre en considération les propos critiques à l'égard de l'Union économique et monétaire.

Ce refus résulte aussi de l'idéologie officielle de l'Union européenne se rapportant non plus aux contenus politiques, mais à l'existence de l'Union comme telle. Selon cette idéologie, l'intégration serait un processus irréversible et l'Union économique et monétaire serait une réalité irréversible. Les conceptions qui suggèrent tel ou tel autre retour en arrière ou une révision générale de l'intégration à la fois dans ses formes et ses contenus, afin de déterminer les conditions pour une intégration nouvelle, plus modeste, moins utopique, respectueuse des traditions et des identités nationales, toutes les conceptions de ce genre contredisent évidemment cette idéologie officielle. Céder à la critique signifierait pour les classes dirigeantes occidentales désavouer cette idéologie. Cela signifierait aussi avouer l'échec de la politique intégrationniste telle qu'elle avait été pratiquée jusqu'ici. Or, le courage et l'intelligence des classes dirigeantes occidentales semblent être bien limités à cet égard. Il faut leur dire alors que rien n'est irréversible, ni nécessaire dans l'histoire. Tout est réversible dans l'histoire. L'homme peut toujours délier ce qu'il a lié. L'on pourrait évoquer ici toute l'histoire de la philosophie de l'histoire, tout ce débat éternel entre la contrainte et la liberté, entre la soumission et la dignité. Je pourrais me référer ici à Hegel, Marx, Max Weber et Raymond Aron. Pour exprimer vite la conclusion politique, je citerai seulement le général de Gaulle : « Rien n'est définitivement perdu dans la vie des peuples, si leurs dirigeants ne s'abandonnent pas aux fausses fatalités de l'histoire ».

Pour terminer, je vais mettre un accent franco-allemand. Revenons un moment à la deuxième moitié des années 1980 et au début des années 1990, à la période de l'Acte



Unique et du traité de Maastricht. Que désirait la France alors, en rapport avec l'Allemagne et l'intégration européenne ? Elle désirait se débarrasser de l'hégémonie de la BuBa, de la Banque fédérale allemande. Comment voulait-elle s'en débarrasser ? Par la création d'une union monétaire, par l'établissement d'une monnaie unique. Telle était la thèse française. L'antithèse allemande ne tardait pas à surgir. Aucune union monétaire avant que la convergence économique, fiscale et sociale au sein de la Communauté ne soit réalisée. Telles étaient les réactions allemandes au rapport Delors de l'année 1988. Et puis, l'année 1989 survient. Le spectre de l'unité allemande s'étend sur la France. Le Président de la République tremble. Il faut tout faire pour attacher l'Allemagne unifiée encore davantage au système communautaire. Comment ? Par une union économique et monétaire. En décembre 1989, l'Allemagne accepte la proposition française de convoquer une conférence inter-gouvernementale sur l'union économique et monétaire. Elle demande cependant la convocation d'une conférence inter-gouvernementale sur l'union politique aussi, afin d'élargir simultanément les compétences communautaires en matière économique, fiscale et sociale. La France accepte cette deuxième conférence inter-gouvernementale, mais elle avertit aussi qu'elle tient beaucoup à préserver la souveraineté dans les domaines devant faire l'objet de l'Union politique. Finalement, nous avons eu la synthèse, le traité de Maastricht. L'union monétaire est là, sur la base des critères souhaités ou imposés par l'Allemagne. L'union politique est dispersée dans des protocoles divers, annexés au traité, juridiquement secondaires. Quelques années plus tard, la synthèse théorique de Maastricht devient réalité.

Et que signifie l'Union économique et monétaire aujourd'hui ? Elle privilégie l'Allemagne. Non pas que l'Allemagne ait demandé expressément les privilèges dont elle jouit au sein de cette union. Ces privilèges lui sont tombés du ciel, grâce à l'intérêt qu'avaient les autres membres de cette union à avoir une monnaie adaptée plus ou moins au niveau de leurs capacités économiques. C'est ainsi que l'Allemagne, qui possédait et possède une économie forte, a reçu une monnaie faible, trop faible par rapport à ses capacités économiques. C'est un paradis pour un pays traditionnellement exportateur à l'échelle mondiale.

Aujourd'hui, c'est la « refondation ». Par la voix de son président, la France propose de créer une union politique. Pour quoi faire ? Pour que l'Allemagne et les autres pays se portant relativement bien au sein de l'union monétaire contribuent substantiellement à égaliser les déséquilibres causés en permanence par la monnaie unique, donc pour initier une sorte d'union de transferts financiers.

À la fin des années 1980 et au début des années 1990, la France cherchait à casser la prédominance du D-Mark. Le traité de Maastricht fixa l'Union économique et monétaire. François Mitterrand annonçait alors « qu'il avait cloué les mains de l'Allemagne sur la table de l'euro ». Et quelles sont aujourd'hui les conséquences de cette action française particulière ? L'Allemagne prédomine à nouveau, avec les billets euro dans les mains, cette fois-ci. Maintenant, la France cherche à nouveau à limiter la prédominance allemande, à clouer les mains de l'Allemagne, mais sur quelle table ?

L'Allemagne consentira assurément à un compromis. Mais elle posera des conditions aussi. Et quelles en seront les conséquences éventuelles ?

Les Français ont toujours été réfractaires à la pensée dialectique. Mais, l'histoire, c'est de la dialectique pure et dure. Les hommes font l'histoire, mais ils ne savent pas l'histoire qu'ils font.

Pour se débarrasser de la prédominance allemande, il faut se débarrasser d'abord de cette union monétaire qui génère quasi automatiquement cette prédominance. L'alternative serait que l'Allemagne quitte cette union. Elle ne le fera pas. Moins pour des raisons économiques que plutôt pour des raisons politiques.